

DRÔLE DE 11 NOVEMBRE À LANDÉDA

"Comment commémorer autrement les armistices des deux guerres mondiales dans un esprit de réconciliation, de justice, de volonté de vivre ensemble, de solidarité et de paix ?" C'est ce qu'écrivait Roger ABIVEN dans notre dernier numéro de l'Orange Bleue.

La triste manière dont s'est déroulée la cérémonie du 11 novembre à Landéda confirme l'urgence d'une telle réflexion.

Nous en avons eu connaissance par une lettre ouverte de la Directrice de l'École Publique au Maire de la commune, dans Ouest-France des 20-21 novembre 2011.

Parue en rubrique locale cette information méritait une plus large diffusion :

"... choisissant de dédier son discours à la commémoration de la guerre d'Algérie, il (le représentant de l'UNC) a entrepris une justification des actes de tortures commis par les militaires français pendant ce conflit..."

"... Depuis quelques années nous (les enseignants et enfants de l'école publique) nous ne nous sentons pas les bienvenus à cette commémoration et si, de plus, nous risquons d'exposer nos élèves à de tels discours, nous hésitons à continuer à y participer. Nous nous interrogeons sur la possibilité de sensibiliser nos élèves au devoir de mémoire de façon différente et sans doute à un autre moment..."

Solidarité de l'Université Européenne de la Paix

Nous avons exprimé notre solidarité à la Directrice d'école et à ses collègues et proposé notre aide : " ... Si vous le souhaitez nous pourrions vous prêter une petite exposition sur l'apprentissage du vivre ensemble accompagnée d'un guide pédagogique..." Il s'agit de la malle

pédagogique "j'y vais, j'y vais pas " pour laquelle il reste plusieurs périodes de disponibilité cette année.

COMMÉMORATION DIFFÉRENTE À PLOMELIN

Le cercle Jean-Marie DÉGUIGNET organise tous les 11 novembre un rassemblement à Primelin où se trouve le seul monument aux morts pacifiste du Finistère. Dénonçant toutes les guerres cette manifestation demande la réhabilitation des fusillés pour l'exemple.

"Nous soutenons votre initiative, avons-nous écrit aux organisateurs, car comme l'enfant du monument nous ne voulons pas voir ajouter un autre bloc à une série déjà trop longue : l'objectif de notre association d'éducation populaire est contribuer à construire un monde de paix. Nous partageons aussi votre souhait de ne pas tirer un trait sur l'épisode des "fusillés pour l'exemple". Mais si des commémorations comme celles du 11 novembre et du 8 mai devaient se perpétuer, pour nous les "monuments aux morts" devraient être dédiés à toutes les victimes des guerres de quelque pays qu'elles soient.

Nous sommes prêts pour notre part à engager une réflexion collective sur ces thèmes."



DE L'UTILITÉ D'UNE MAISON DE LA PAIX

Nous n'avons pas réussi à faire prendre en compte notre proposition de Maison de la Paix par la Municipalité.

Nous n'avons pas abandonné un tel projet pour autant.

Un article de presse intitulé, "Saint-Joseph : comment éduquer à la citoyenneté", montre, selon nous, qu'une telle structure nous manque.

Une des fonctions que nous assignions à la Maison de la Paix était d'être un lieu de rencontre entre tous ceux qui se préoccupent de prévention de la délinquance, gestion non violente des conflits, éducation à la citoyenneté, bref apprendre à mieux vivre ensemble. Les institutions, associations, les médiateurs urbains, ceux de Bibus,... s'ignorent le plus souvent alors qu'ils auraient beaucoup à apprendre les uns des autres.

Nous nous interrogeons d'ailleurs sur l'efficacité d'une journée d'éducation à la citoyenneté. Il s'agit, à notre avis, d'une des missions de l'école et nécessite un travail tout au long de l'année.

Il ne nous paraît pas très efficace de payer une agence spécialisée pour animer une telle action ponctuelle. La Ville de Brest a fait, sur les conseils de l'UEP, l'acquisition d'une mini-exposition facile à mettre en place, accompagnée d'un excellent guide pédagogique; elle peut rester quelques semaines sur place. Ce matériel peut être mis gratuitement à la disposition des écoles et les bénévoles de notre association peuvent aider à sa mise en route.

L'UEP va intervenir auprès du Maire sur cette question.



L'Orange Bleue

"La terre est bleue comme une orange" Paul Eluard

Journal d'information - Bimestriel - N° 73 - Décembre 2010

Site : <http://www.uep.infini.fr> Mail : univpaix29@numericable.fr

ON N'A PAS TOUS LES JOURS 20 ANS

Après plusieurs mois de gestation l'Université Européenne de la Paix naissait officiellement le 17 juin 1991.

Notre équipe d'animation a donc décidé de célébrer dignement nos vingt ans.

Retour en arrière bien sûr sur notre activité de ces deux décennies : comment mieux le faire qu'en revisitant le contenu de notre publication l'Orange Bleue dont vous lisez le n° 73. Cahotante les premières années la publication s'est stabilisée à cinq numéros par an.

Nous allons donc éditer un recueil des articles les plus significatifs, regroupés par thème : conflits internationaux, conversion des industries d'armement et avenir de Brest, nucléaire militaire, éducation à la paix, production et trafics d'armes, sécurité humaine et paix.

Nous allons essayer de monter un cours public sur le thème "sécurité humaine et paix".

L'éminent chercheur indépendant, Jean-Paul Hébert qui vient hélas de nous quitter avait été un des premiers à nous soutenir dans nos débuts en venant animer une Conférence-Débat à la Fac Ségalen avec son ami Alain Joxe sous le titre "Quelle défense pour la France, quel avenir pour les industries d'armement ?". Nous lui rendrons hommage en réunissant, à Brest, au printemps, de nombreux chercheurs sur "le commerce des armes".

Il y aura aussi des initiatives festives telles "Chantons pour la Paix" avec des chorales brestoises. Notre souhait a toujours été de travailler en partenariat et nous nous efforcerons d'associer la jeunesse à des activités d'expression artistique sur le thème de la Paix.

Bref tout est ouvert de la randonnée aux tambours pour la paix : des contacts sont en cours pour des initiatives ouvertes à l'imagination et à la créativité de chacun

"Brest s'en va-t-en Paix est lancé". Tous ceux qui voudront se joindre à nous sont les bienvenus.

SOMMAIRE

Édito : On a pas tous les jours 20 ans
Nouvelles d'un jour ordinaire

Page 1

Démantèlement de vieux navires
Juppé n'est pas venu à l'île longue

Pages 2 et 3

Drôle de 11 novembre à Landéda
De l'utilité d'une maison de la paix

Page 4

Nouvelles d'un jour ordinaire

Dix huit novembre dernier, à la une de Mer et Marine (www.meretmarine.com), le très documenté journal en ligne de l'actualité maritime :

Attentat de Karachi – Les « révélations » de Charles Millon
Suite aux déclarations de l'ancien ministre de la Défense sur l'existence de rétro commissions la thèse officielle d'un attentat terroriste est remise en cause. Les familles des victimes demandent la levée du secret défense pour que toute la lumière soit faite sur cette sinistre affaire.

Nouvelle attaque de pirates contre les thoniers français au large des Seychelles.

Pour la seconde fois en six mois un thonier concarnois est attaqué par des pirates somaliens. La présence à son bord de fusiliers-marins a permis de déjouer cette attaque.

Alerte nucléaire à Toulon

Un accident dans la chaufferie d'un sous marin nucléaire d'attaque (SNA). Des sirènes qui retentissent pour alerter du danger, des centaines de toulonnais qui se calfeutrent chez eux. Heureusement l'accident était fictif, il ne s'agissait que d'un exercice !

Au-delà des faits qu'elles relatent, c'est tout le sens de notre engagement pour la paix que ces trois nouvelles confortent.

Après l'affaire des frégates de Taïwan, celle des sous marins de Karachi vient nous rappeler que l'histoire des ventes d'armes françaises à l'étranger a souvent été aussi celle de coups tordus, aux conséquences parfois funestes, et qui mettent à mal le fonctionnement démocratique de nos institutions. Il en sera ainsi selon nous tant que la décision d'exportation de nos matériels militaires restera domaine réservé de l'exécutif, sans que la représentation nationale n'ait même à en connaître. C'est pourquoi, si tant est qu'un commerce des armes soit défendable – ce qui à notre sens fait débat-, à l'UEP nous demandons que ce commerce et le secret-défense qui souvent le recouvre ne puissent s'exercer en dehors d'un contrôle étroit du Parlement.

Menés par des pêcheurs locaux confrontés au pillage de leurs ressources halieutiques par les flottes de pêche industrielles d'Europe et d'Asie, les actes de piraterie au large des côtes somaliennes nous interrogent sur le sens à donner à la sécurité. Pour se prémunir contre de telles attaques que vaut-il mieux : protéger à grands frais les navires qui pêchent ou croisent au large de ces côtes ou redonner aux populations côtières les moyens de vivre de leurs propres ressources ? La paix par les armes ou par le développement ? Sécurité militaire ou sécurité humaine ? Et, quelle doit être la part de chacune ? C'est ce débat qu'il faut approfondir si l'on veut construire durablement la paix.

Certes à Toulon ce n'était qu'un exercice. Il n'empêche, le risque nucléaire existe et pas seulement à Toulon ou à Brest, les ports d'attache de notre flotte nucléaire, mais partout dans le monde. Et ce risque qui peut être celui d'un anéantissement de toute vie sur la planète se trouve décuplé avec le développement et la prolifération des arsenaux nucléaires. C'est pourquoi depuis qu'elle existe l'UEP a toujours fait du désarmement nucléaire l'un de ses principaux terrains d'engagement.

Même si revenus aux affaires parfois ils se rétractent, le fait que de plus en plus d'hommes politiques – et aussi de militaires de haut rang- nous rejoignent sur ce terrain est pour nous la preuve d'une évolution positive de l'opinion. Une évolution qui renforce l'UEP dans sa détermination de poursuivre dans ce domaine et dans ceux précédemment évoqués son action d'éducation à la paix.